



Paris, le 21 décembre 2023

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Secrétaires généraux de mairie, une réelle reconnaissance pour un métier unique et essentiel aux communes rurales

L'AMF est heureuse du compromis trouvé à l'issue de la commission mixte paritaire réunie la semaine dernière autour de la proposition de loi sur la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, et confirmée par le Parlement cette semaine.

C'est son travail au long cours qui se concrétise dans la future loi avec une réelle avancée pour ce métier unique : une requalification des compétences en catégorie B, un dispositif ad hoc pour accompagner ces promotions et enfin une mesure salariale spécifique très attendue.

Mobilisée depuis la première heure, l'AMF voit enfin se réaliser une part importante de ses 26 propositions présentées au mois d'octobre 2021. Elle continuera de plaider en faveur d'une revalorisation salariale plus ambitieuse.

Elle restera pleinement mobilisée pour la confirmation de ces avancées après la publication de cette loi, et surtout dans la prise rapide des décrets d'application.

[Télécharger les 26 propositions de l'AMF](#)

Contacts presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr